

Nos anciennes confréries religieuses avant la Révolution

Par Henri LEMOINE (Archiviste honoraire de Seine-et-Oise)

Le besoin de se grouper, entre hommes ayant les mêmes croyances, ou le même métier, a existé de tout temps. Au début, ce fut surtout dans le but de s'aider, de se soutenir mutuellement, puis pour se défendre contre les injustices ou demander de meilleures conditions de vie: bref, c'est le passage de la corporation ancienne au syndicat d'aujourd'hui.

Ces corporations, au moyen-âge, avaient un patron, c'est-à-dire un saint sous la protection duquel elles se mettaient et dont la fête était en même temps la leur; mais l'essentiel n'était pas la dévotion au saint, mais l'obéissance aux statuts de la corporation.

C'est là que la confrérie se distingue de la corporation. Elle est d'inspiration religieuse et peut comprendre toutes sortes de personnes d'âge, de métier et de sexe différents qui s'engagent à diverses obligations envers un saint ou une sainte qu'elles ont choisi.

Ces confréries furent nombreuses du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle; au début du siècle dernier elles reparurent un peu, mais maintenant, il n'en reste plus guère. Les grands mouvements catholiques d'aujourd'hui sont d'une autre inspiration et d'une autre envergure.

Faut-il regretter leur disparition presque totale? Nous ne le croyons pas, car trop souvent ce n'était que de «petites chapelles» où régnaient l'ambition et la jalousie.

C'est surtout à partir du Concile de Trente (1542-1563) que se développèrent les confréries.

Les premières fondées et les plus connues sont celles du Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge et de la Charité des Morts ou de Saint-Roch.

Cette dernière existait même avant le Concile, puisqu'on en trouve une chez nous à *Bréval*, en 1534.

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 04/06/1963, puis publiée sous cette référence:

LEMOINE (Henri), *Nos anciennes confréries religieuses avant la Révolution*. Le Mantois 14 — 1963: Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois» (nouvelle série). Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, 1963, p. 8-10.

L'origine de ces « Charités » remonte à l'époque où la peste sévissait en Europe. En temps d'épidémie, les morts étaient souvent brûlés ou enfouis subrepticement sans cérémonie, à cause de la contagion.

Les premiers confrères de la Charité s'engageaient à aller chercher les corps, à les transporter à l'église, et à les faire enterrer religieusement: ce n'était certes pas sans péril! Ils se mirent sous la protection de saint Roch, mort en 1327, à Montpellier, après avoir été guéri de la peste.

Celle de Bréval, donc, fut approuvée le 4 septembre 1534, par l'évêque de Chartres.

Elle comprenait un prévot, un échevin, onze frères, un clerc et un crieur. Le clerc tenait les archives, et le crieur, avec une clochette, annonçait les morts. Il portait une tunique ornée par devant de la figure de la Vierge et par derrière de celle de saint Jean-Baptiste.

Les frères, coiffés du chaperon et vêtus d'une robe noire, visitaient les pauvres et les malades et portaient les morts en terre. Ils accompagnaient aussi jusqu'aux limites de la paroisse ceux qui partaient en pèlerinage.

Ces confréries durent exister presque partout. Nous avons des renseignements sur celles de *Houdan* (1564), de *Magny-en-Vexin* et de *Poissy* (1585). Ces deux dernières avaient trouvé un curieux moyen d'augmenter leurs revenus: elles louaient de la vaisselle aux familles pour les repas de cérémonie! Cela rapportait à Magny, en 1681: 574 livres!

Celle-ci fut reconstituée après la Révolution, en 1800 et retrouva sa prospérité.

Dès le début, elle fit 2 850 francs de recette! On acheta une bannière de velours rouge avec l'effigie de saint Roch (210 francs), des cierges, des torches, des chaperons, etc. et la confrérie dura jusqu'à la fin du siècle. En 1863, encore, le jour des Morts, les confrères, vêtus d'un long frac noir, avec le rabat blanc, l'épitoque violette et le chapeau noir à larges bords, accompagnaient la procession au cimetière. On trouve encore des « Charités » à Houdan (1564), Orgerus (1531), Rosny (1580), Villepreux (1632), Mantes (1685), Argenteuil (1647), Brunoy (1725), etc. Il y en eut certainement en beaucoup d'autres endroits, mais elles ont disparu sans laisser de traces, sauf à Vétheuil où une fresque de l'église nous montre les confrères en costume de chœur.

Ces coutumes ont duré presque jusqu'à nos jours, mais les « Charitons », comme l'on disait, étaient souvent un peu trop « arrosés » par les

familles des défunts et il en résultait des scènes déplorables que nous a racontées un ancien curé de Longnes.

Néanmoins dans beaucoup de villages, ce sont encore les habitants qui portent les morts au cimetière, gratuitement et décevement¹.

Après le Concile de Trente, se multiplièrent les confréries du Saint-Sacrement et du Saint-Rosaire. Mais bien avant celui-ci on en trouve une à Houdan, en 1409. Nous en avons relevé la trace à Jouy-le-Moutier (1647), à Angervilliers (1676), où il était prescrit aux confrères d'accompagner le prêtre portant le viatique aux malades, et de prier régulièrement devant le Saint-Sacrement.

À Magny-en-Vexin, la confrérie du Saint-Sacrement possédait une Vierge argentée du prix de 187 livres et un devant d'autel de 166 livres.

À Saint-Nicolas-de-Gonesse il en existait une depuis 1561, c'est-à-dire à la fin du Concile de Trente. Elle dura jusqu'à la Révolution.

À Freneuse, la confrérie du Rosaire décide en 1651 de faire exécuter un tableau représentant «la Vierge donnant le rosaire à saint Dominique», avec quinze médaillons en bordure, représentant les mystères (cinq joyeux, cinq douloureux, cinq glorieux).

À Trappes, la confrérie du Saint-Sacrement, fondée en 1672, persista jusqu'en 1795, sous l'abbé Desrues, curé assermenté.

Parmi les administrateurs de celle de Brunoy, on compte de 1770 à 1773, Pâris de Montmartel, qui signa les procès-verbaux de toutes les réunions.

Cette confrérie était fort riche. La cotisation était d'une livre six sols et le droit d'entrée de deux livres. En 1744, elle s'offre un encensoir d'argent de 228 livres.

En général, les cotisations étaient modiques: elles variaient de 1 à 10 sols, ce qui permettait un grand nombre de cotisants. À Poissy, on en compte en 1728, 346 pour la confrérie de Saint-Sébastien; à Saint-Nicolas-de-Gonesse, 210 pour le Saint-Sacrement, mais 30 seulement pour saint Honoré, le patron des boulangers. Il est vrai que ceux-ci payaient une livre de cotisation.

¹ En 1945, ma femme fut portée de l'église au cimetière de Villepreux par les hommes du pays qui se relayèrent sur. Les 600 mètres du parcours.

Le nombre des membres a varié beaucoup dans la même paroisse, sans doute selon l'activité des dirigeants. Pour l'Assomption de Poissy, ils étaient 260 en 1568, réduits à 23 en 1688. À Trappes, le nombre de 110 fut à peu près constant pendant cent cinquante ans. À Brunoy, malgré le chiffre élevé de la cotisation que nous avons cité (1 livre 6 sols), les membres étaient 120.

Aucune de ces confréries n'était réservée à un sexe déterminé: celle de la Sainte-Vierge, à Trappes, comprenait. 82 hommes et 146 femmes en 1785. Bien que saint Éloi soit considéré généralement comme le patron des artisans du métal, il semble qu'à Gonesse il ait été celui des boulangers, au lieu de saint Honoré².

En 1562, il y avait déjà sa chapelle et son bâton³. En 1665, sont donnés les noms des neuf fondateurs, ils sont tous boulangers. Dès l'année suivante, le 5 mars 1666, ils font exécuter par Lapointe, brodeur à Paris, un ornement rouge du prix de 104 livres.

Le nombre des confréries dans certaines paroisses nous paraît effarant. À Houdan, à la fin du xvi^e siècle, dans un bourg qui devait avoir 2 000 habitants, il y en avait vingt-deux! Les voici: Saint-Jacques, Saint-Eustache, Saint-Roch, Saint-Gilles, Saint-Crépin, Saint-Mathurin, Saint-Sébastien, Saint-Clair, Saint-Éloi, Saint-Claude, Saint-Michel, Saint-Nicolas, Saint-Antoine, soit treize pour les hommes. Et pour les femmes: Sainte-Anne, Sainte-Barbe, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie-Madeleine, Sainte-Catherine, Sainte-Geneviève et Sainte-Avoye (sept). Il faut y ajouter celle de Notre-Dame de Montserrat, dont les confrères pèlerins sont représentés sur une fresque de l'église, et celle du Saint-Sacrement qui, avons-nous dit, existait dès 1409.

Il existait certainement dans notre région, un nombre énorme de ces petites confréries; beaucoup n'ont laissé aucune trace; les quelques exemples que nous avons cités ont été tirés de vieux registres ne contenant parfois que deux ou trois feuillets, avec quelques noms, ceux de nos pieux ancêtres...

² À Villepreux, une vieille statue de saint Honoré, en bois, existe toujours au-dessus de la boutique du boulanger.

³ Le bâton de confrérie était un manche supportant un petit édicule au centre duquel était une statuette du patron. Il en existe encore quelques-uns dans nos églises (*Bennecourt, Chatenay-en-France, Montgeroult*, etc.).